



FÉDÉRATION DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE



5 Décembre 2025

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie ainsi que les combats au Maroc et en Tunisie

En 1962, après des années de combats, l'Algérie accédait à l'indépendance après la Tunisie et le Maroc.

L'Algérie c'était la France et ses départements. Les algériens étaient des français. On parlait de la France de Dunkerque à Tamanrasset.

Pour préserver cette situation, notre gouvernement avait décidé d'envoyer dans ces pays les appelés du contingent y assurer l'ordre et renforcer les forces de sécurité.

C'était leur devoir civique dû à la Nation. Ils l'ont rempli et bien rempli.

Lorsqu'ils sont arrivés on leur a donné des casques, des fusils et des rations et on leur a demandé de rechercher pour les combattre, les bandes armées qui asservissaient le pays et tuaient la population. Il n'était alors plus question d'assurer ou de maintenir l'ordre, mais de faire la guerre. Cela les appelés l'ont fait.

Plus d'un million de jeunes appelés sont partis, 25.000 n'en sont pas revenus vivants, dont 329 étaient originaires de notre département de Loire-Atlantique.

329 familles ont été abattues par la perte d'un fils, d'un frère, d'un époux, d'un conjoint, d'un proche. Elles se sont redressées depuis, mais le souvenir demeure et la souffrance de la disparition reste. Ces familles n'oublient pas. Elles sont nôtres. N'oublions pas non plus.

Les années ont passé et les acteurs directs de ces événements s'en vont. Bientôt, nous serons orphelins des derniers témoins directs. Ils ne pourront plus faire vivre ces événements dont ils ont été les acteurs et entre-bailler l'histoire.

Une page sera alors tournée et lorsque les uns s'éteignent, d'autres doivent rallumer le flambeau. Il ne faut pas en effet oublier nos « morts pour la France », afin de protéger leurs concitoyens. C'est notre histoire.

Il est nécessaire de la préserver de la faire connaître, de continuer à honorer le sacrifice des participants à cette guerre et à en perpétuer le souvenir.

Nous devons rappeler que la liberté individuelle ne peut s'exercer sans l'existence de la liberté collective, ce que les appelés du contingent ont bien assumé.

Nous devons rappeler que la liberté collective demande à accepter des contraintes parfois ultimes et que s'il est permis d'obtenir des droits, il y a d'abord à observer des devoirs.

C'est l'exemple montré par ceux qui ont donné leur vie et que nous honorons.

C'est le devoir de la mémoire, notre mémoire nationale. Elle nous a été transmise.

A nous maintenant d'en faire de même. C'est la route à suivre et c'est la raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui.

Vive la République.

Vive la France.